
Procès-verbal
Assemblée générale annuelle
Association régionale de badminton de l'Abitibi-Témiscamingue
24 mai 2015

Étaient présents Monsieur Luc Gingras, Président ARBAT
Monsieur Michel Bélanger, Trésorier ARBAT
Monsieur Jean-René Gagné, Directeur technique ARBAT
Monsieur Yannick Gaubert, Vice-président ARBAT
Monsieur Alain Groleau, Représentant ULSAT
Monsieur Denis Jolette, Représentant Gaillards-Astrelles

1. Ouverture de l'assemblée

En tant que président de l'ARBAT, M. Luc Gingras agit à titre de président d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION
AG-2015-01**

M. Alain Groleau demande que le point 8 soit traité en premier. M. Michel Bélanger propose l'adoption de l'ordre du jour amendé, appuyé par M. Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2014.

**RÉSOLUTION
AG-2015-02**

M. Jean-René Gagné propose que le procès-verbal soit accepté. Il est appuyé par M. Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

4. Rapport du trésorier 2014-2015

M. Michel Bélanger présente le bilan financier annuel (voir Annexe-1) se terminant le 31 mars 2015. M. Bélanger présente le flux monétaire pour l'année à venir.

**RÉSOLUTION
AG-2015-03**

M Yannick Gaubert propose que le bilan financier du 31 mars 2015 soit accepté tel que proposé.
Il est appuyé par M Luc Gingras.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
AG-2015-04**

M Michel Bélanger propose que Jean-René Gagné reçoive un chèque de 2500\$ provenant de l'entente avec LSAT, pour la gestion des tournois scolaires de la saison 2014-2015. Il est appuyé par M Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
AG-2015-05**

M Luc Gingras propose que le Club de Noranda reçoive 1400\$ pour ses participations aux différentes compétitions du circuit Black Knight au cours de la saison 2014-2015. Il est appuyé par M Jean-René Gagné.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
AG-2015-06**

M Michel Bélanger propose que le club de Noranda reçoive un montant de 100\$ pour l'organisation de leur tournoi sénior. Il est appuyé par M Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
AG-2015-07**

M Michel Bélanger propose qu'on retire 900\$ de l'héritage de Laurier pour certains coûts défrayer par le club Noranda lors du championnat canadien. Il est appuyé par M Denis Jolette.

UNANIMITÉ

5. Rapport du directeur technique

M. Jean-René Gagné fait son rapport concernant le scolaire. Les détails se trouvent sur l'annexe 2.

6. Rapport du président

M. Luc Gingras indique qu'il ne se représentera au poste de président et qu'il abandonne, pour diverses raisons, son implication en tant que bénévole au sein de l'ARBAT. Il en profite pour souligner les bons coups de l'association au cours de ses 10 années à la présidence. Rien de différent à mentionner pour l'année 2014-2015.

7. Élection

Les intervenants présents, à l'exception de M. Luc Gingras, mentionnent qu'ils désirent conserver les fonctions qu'ils occupaient pour la prochaine saison

RÉSOLUTION
AG-2015-08

M Michel Bélanger propose que l'exécutif de 2014-2015, à l'exception de M. Luc Gingras, soit reconduit pour la saison 2015-2016. Il est secondé par M Jean-René Gagné.

UNANIMITÉ

Voici l'exécutif 2015-2016.

- Président : *poste vacant*
- Vice-président : Yannick Gaubert
- Directeur technique : Jean-René Gagné
- Trésorier : Michel Bélanger

RÉSOLUTION
AG-2015-09

M Michel Bélanger propose que M. Jean-René Gagné remplace M Luc Gingras comme signataire pour les diverses transactions bancaires. Il est secondé par M Yannick Gaubert.

UNANIMITÉ

Il est proposé de façon informelle que l'on cherche un candidat à la présidence au cours de la prochaine année. Plusieurs noms sont mentionnés et les membres de l'exécutif, ainsi que M Denis Jollette, feront les démarches nécessaires.

8. Scolaire

- L'entente pour la gestion des tournois scolaires est reconduite pour une autre année.
- M Alain Groleau nous explique le fonctionnement interne de notre organisation afin de mieux cibler nos futures interventions. On mentionne notamment que les entraîneurs auraient avantage à intervenir auprès des écoles lorsque des problématiques surviennent.
- M Alain Groleau demande si M Yannick Gaubert serait intéressé à offrir des cliniques aux entraîneurs du réseau scolaire. M Gaubert indique qu'à plusieurs reprises il a offert ses services, mais sans retour. M Groleau fera les représentations nécessaires pour que des cliniques de ce genre se tiennent. Il communiquera alors avec M Gaubert.
- Il est proposé de faire les deux championnats en une seule journée. D'après les expériences passées, on manquerait de temps. On analysera le tout au cours de l'année 2015-2016.
- Il est mentionné que la gestion du site web de l'association a été déficiente au cours de cette année. M Luc Gingras et M Jean-René Gagné indiquent qu'ils ont effectivement manqué de temps. Par contre, ils indiquent que les informations à divulguées ne sont pas toujours bien acheminées.
- Bon retour des Gaillards et des Astrelles en badminton collégial. 3^{ème} sur 9 pour la ligue et deux médailles lors du championnat collégial.
- M. Jean-René Gagné demande s'il est possible de faire du mini-badminton dans les écoles primaires de la région. M Alain Groleau mentionne que le programme PRIMO devrait comprendre le badminton à la saison 2016-2017. Dossier à suivre.

- Il est proposé que le nombre limite d'inscription d'athlète par catégorie pour les écoles soit éliminé si le nombre total d'athlètes participant au réseau scolaire régional soit inférieur à 210. M. Alain Groleau fera les représentations nécessaires auprès des commissions scolaires impliquées.

9. Civil

La saison du Club Noranda section junior fut très bonne. Elle fut couronnée par un total de 6 médailles lors du championnat provincial.

Le championnat canadien fut intéressant pour Élisabeth Hardy qui a fait un quart de final en mixte.

10. Varia

1. Présidence de Badminton Québec : La région délègue M Michel Bélanger comme représentant de l'ARBAT. Une discussion s'en suit sur les différents candidats.

M Luc Gingras propose que M Michel Bélanger, délégué de l'ARBAT, est mandaté pour voter pour M Étienne Couture au poste de président de BQ. Si ce dernier, pour diverses raisons, n'est plus en lice, M. Michel Bélanger devra voter pour M Claude Tessier. Il est secondé par M Jean-René Gagné.

**RÉSOLUTION
AG-2015-10**

UNANIMITÉ

2. Des changements sont apportés au niveau de l'âge dans la catégorie juvénile : U20 devient U19.
3. Équipe Québec : Les athlètes sélectionnés pourront dorénavant s'entraîner avec leur club respectif.
4. Assemblée générale de l'ULSAT : M Jean-René Gagné se propose pour y assister.

11. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION
AG-2015-11

M. Yannick Gaubert, appuyé par M. Michel Bélanger propose la levée de l'assemblée à 12 h 00.

UNANIMITÉ

Lu et approuvé lors de l'assemblée générale de l'ARBAT tenue le _____ 2016, sur proposition de _____
appuyé par _____ et adopté à l'unanimité.

Annexe-1

1

ARBAT	
Résultats financiers: 01-04-2014 au 31-03-2015	
Revenus	
Aide régionale Badminton Québec	850,00 \$
Actions régionales	1 016,72 \$
Inscription Stage entraîneur niveau 1	
Intérêts	27,17 \$
LSAT	900,00 \$
Ristournes Caisse Populaire	4,67 \$
Clubs Sénior (Participation au Site Web)	
LSAT : Gestion du réseau scolaire	1 250,00 \$
Commandites Site Web	500,00 \$
Ristourne Finale Rég. Jeux du Québec	510,00 \$
En banque au début	9 842,91 \$
Total	14 901,47 \$
DEPENSES	
Affiliation fédération	800,00 \$
Frais gala	
Aide au clubs régionaux	3 000,00 \$
Frais d'administration	35,40 \$
Affiliation LSAT	
Billet tirage LSAT	100,00 \$
Stage Entraîneur Niveau 1 (Niveau 2 et niveau 3)	
Immatriculation	
Déclaration annuelle 2014-2015	34,00 \$
Papeterie	5,30 \$
Site Web ARBAT	500,00 \$
Gestion du Réseau Scolaire	2 500,00 \$
En banque à la fin (compte bancaire + petite caisse + certificat 1+part CP (5\$))	7 926,77 \$
Total	14 901,47 \$
Veuillez prendre note que la société A.R.B.A.T. ne possède aucun actif immobilier.	
Michel Bélanger, Trésorier	
2015-05-16	
Adopté à l'assemblée générale du 24 mai 2015	

Annexe - 2

Rapport saison 2014-2015

Cette saison, 150 athlètes ont participé aux 4 tournois scolaires régionaux, une diminution de 30 comparativement à la saison précédente. Le manque de participantes dans la catégorie féminine juvénile a exigé un sacrifice de la part de quelques athlètes de niveau cadette pour former un pool d'au moins 3 équipes en double. Les entraîneurs avaient suggéré l'an dernier que les joueurs qui accumulent les points pour l'école soient les meilleurs résultats (3 garçons et 3 filles) automatiquement.

Les communications entre l'ULSAT et les responsables d'école se sont bien déroulées. Depuis que le directeur technique a accepté de retarder l'acceptation des modifications au vendredi afin de permettre aux entraîneurs de fournir les derniers ajustements, les absences de dernières minutes aux tournois scolaires sont très rares.

Cette année, plusieurs modifications ont été implantées. Nous remettons les rubans aux joueurs à la fin des tournois et cette initiative fut très appréciée par tous. Les médailles et les bannières étaient remises à la fin du dernier tournoi scolaire malheureusement, les bannières n'étaient pas encore prêtes. Le nouveau fichier Excel a bien répondu aux attentes cependant, il y a eu des améliorations au cours de la saison. Finalement, afin de permettre aux élèves provenant d'écoles éloignées, les pools étaient planifiés en fonction pour permettre à ses joueurs d'arriver plus tard. Ce n'était pas toujours évident surtout lorsque le tournoi débute avec le double.

Les championnats régionaux se sont bien déroulés. Il y a eu 82 athlètes en simple, 9 de moins qu'en 2014, et 59 équipes en double et mixte, diminution de 9. Les entraîneurs avaient convenu que les joueurs qui gagnaient le mixte, devaient indiquer s'ils se présentaient au provincial dans cette catégorie mais ils ne pouvaient plus jouer dans les autres disciplines. Un seul problème est survenu suite à cela, le gagnant en mixte juvénile de l'école D'Iberville a tout de même joué en double car l'équipe n'avait pas de substitut au championnat et comme il y avait 6 équipes dans un draw de 8, l'élimination de l'équipe compromettait le déroulement du tournoi. Cette équipe a gagné la médaille d'argent mais les points accumulés ont été remis à l'équipe qui a perdu contre eux.

Le championnat provincial n'a pas permis à la région d'accumuler de médaille. Seulement 4 équipes se sont rendues en quart de final et seulement le double masculin benjamin s'est rendu en final de consolation. Même si les résultats ne le démontrent pas, la région n'est pas si déclassée que ça et avait des chances d'avoir plus de participants pour les quarts de finale. Encore une fois, la délégation, constitué de 9 entraîneurs, a apprécié voyager en autocar même si 2 d'entre eux ont voyagé par leur propre moyen.

Cette année, aucune équipe scolaire régionale n'a été constituée. Le directeur technique n'avait pas de temps en raison d'un voyage dans le sud en janvier, de nombreuses implications dans d'autres disciplines et le manque de temps en raison de ces dernières.

Après l'école Rivière des Quinzes, l'école Du Carrefour de Latulipe risque de ne plus faire partie du réseau scolaire. La responsable m'a annoncé qu'elle ne sera plus en mesure de poursuivre et elle n'est pas au courant si quelqu'un d'autre prendra la relève.

Afin de réduire les frais de déplacement, les entraîneurs ont proposé d'organiser le championnat de simple et de double la même journée. De plus, il serait possible d'éviter les conflits avec les tournois civils. Le directeur technique recommande que des élèves de secondaire 5 soient en charge de séances de mini badminton dans les écoles primaires.

Jean-René Gagné
Directeur technique